

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un février, à dix-neuf heures dix, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Bieujac sous la présidence de M. Frédéric BIRAC, Maire.

Etaient présents : Mme DARRIET
MM. MAGOT - NORMANT - CHALOUPIN - BORDESSOULLES - DELAGE - DUFFILLOL
GARRIGUES - RASSIS - THOMAS

Absents excusés : Mme RISPAIL ayant donné procuration à M. NORMANT
Mme MEYER ayant donné procuration à Mme DARRIET
M. CLAUDEL ayant donné procuration à M. RASSIS

Monsieur Guillaume NORMANT est élu secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DU 23 JANVIER 2025

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a lieu de prononcer des remarques sur le procès-verbal de la dernière réunion en date du 23 Janvier 2025.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de Madame Laétitia JAUBERTIE de démissionner de son poste d'élue pour des raisons personnelles. Dans sa lettre, elle tenait à exprimer sa profonde gratitude à Monsieur le Maire et à l'ensemble du Conseil Municipal. La démission est devenue définitive dès sa réception par le Maire, Une copie de la lettre de démission a été transmise à Monsieur le Sous-Préfet.

ATTRIBUTION SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU GUIDON MACARIEN

Délibération n° 2025-002

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter, comme tous les ans, pour le versement d'une subvention à l'association du Guidon Macarien afin de financer la course cycliste du Tour de la Communauté de Communes.

Monsieur Cédric DUFFILLOL exprime son avis et déplore que cette subvention soit quasiment obligatoire et imposée par la Communauté de Communes. Monsieur le Maire indique que chacun est libre de voter ou pas cette subvention.

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de l'organisation de l'épreuve cycliste « Tour de la CDC du Sud-Gironde » une subvention de deux cents euros doit être versée par les Communes à l'association « Guidon Macarien » afin de financer l'événement. Monsieur le Maire propose d'attribuer cette subvention à l'association « Guidon Macarien », organisatrice de cet événement et de l'inscrire au vote du budget 2025.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et une abstention de Monsieur Cédric DUFFILLOL

- APPROUVE le principe du versement d'une subvention à l'Association « Guidon Macarien » pour un montant de 200 €
- DECIDE d'inscrire le montant de cette subvention au budget principal 2025

AVANCEMENT TRAVAUX LOTISSEMENT HAMEAU DE GATINE

Monsieur Guillaume NORMANT informe le Conseil Municipal sur l'avancée des travaux de voirie du Lotissement le Hameau de Gatine, indiquant que les travaux de VRD arrivent à la fin de la première phase. La société Chantiers d'Aquitaine termine les réseaux d'eau potable et d'électricité. Pour l'eau potable, les tests de potabilité et de pression seront effectués dans la quinzaine. La pose des clôtures est programmée pour la fin mars par la société ID Verde. En parallèle, les travaux de busage du fossé de la Lattelouge sont en cours de réalisation par la société AGTP qui utilise le surplus de terre du lotissement pour effectuer les terrassements du fossé. A noter que la société Chantier d'Aquitaine a subi des vols de matériels et des dégradations durant le week-end.

CONSEIL D'ECOLE

Monsieur Ludovic BORDESSOULLES fait état de la dernière réunion du Conseil d'école en date du 17 février 2025. Rien de particulier à part quelques menus travaux qui ont été demandés. Une nouvelle requête de pose de caméra a été exprimée : cette installation sera liée à la fin des travaux.

SIRP

Madame Mélanie DARRIET fait un point sur le chantier qui avance bien. L'ouverture des sanitaires le 10 mars se fera. Un problème subsiste au niveau de l'alarme incendie obligatoire signalée par l'APAVE. La question est de dissocier la Mairie et l'école (l'APAVE se renseigne sur cette obligation). L'ouverture des sanitaires se fera avec un accord de formalité provisoire avant l'accord définitif de fin de chantier. Dans les nouveaux locaux, les alarmes ont été posées ainsi que des flashes pour les malentendants. Les tests alarmes sont prévus le 10 mars. L'avant toit prévu pour le préau pose un problème de pente qui doit être revu. Enfin la société EUROVIA attaque la cour de récréation la semaine prochaine.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

FINANCES

Monsieur Rémy MAGOT fait le point sur la première réunion de la commission des finances axée sur le fonctionnement. Des efforts notables ont été faits sur le chapitre fêtes et cérémonies, une baisse de 1 500 € a été notée sur les subventions aux associations (les 1 500 € du voyage scolaire de l'an passé). Un premier jet prévisionnel laisse apparaître une réduction de 8 à 10 000 € de moins par rapport à 2024.

Les travaux sur l'investissement se feront dans un second temps, la vente de Mauco permettant d'effectuer des travaux en investissement car nous récupérerons la TVA.

Au bilan, le CFU (nouvelle appellation du regroupement du compte administratif et du compte de gestion) sera positif d'environ 2 600 € en fonctionnement.

Monsieur le Maire note les choix forts pris par le Conseil Municipal, avec en particulier l'internalisation des travaux en espaces verts pour une économie d'environ 4 000 €. Notre agent technique travaille bien et prend de plus en plus de compétences. Au final des économies sont réalisées mais des dépenses en plus plombent notre résultat malgré tout positif en fonctionnement. A noter que la subvention allouée au SIRP ne bouge pas.

FETES ET CEREMONIES

Madame Mélanie DARRIET en l'absence de Madame Chantal MEYER donne des informations concernant le repas des aînés. Une réunion est à prévoir avant le repas le 4 mars à 19 h 00 à la Mairie. Le samedi 15 aura lieu la mise en place des tables et des couverts à partir de 17 h 00. Rendez-vous pour tous les élus à 10 h 30 le dimanche 16 pour les derniers réglages. Il faudra un volontaire pour les courses le samedi. Monsieur Christophe RASSIS se propose. Il faudra également prévoir le repas des jeunes (5),

QUESTIONS DIVERSES

- Lavoir du Lavédé: Monsieur le Maire informe que nos agents communaux ont procédé au nettoyage complet du lavoir du Lavédé.
- Terrains familiaux: Le projet situé Route de Lafargue inscrit en STECAL sur le PLUI est acté sur 1 000 m² ; la Communauté de Communes va planter des arbres plus à l'Ouest en direction de la propriété de Monsieur Filippin
- Recensement: Les travaux de recensement se sont bien déroulés et les chiffres de la population bieujacaise restent stables.
- Comité des Fêtes : Suite à l'Assemblée Générale, Monsieur Guillaume DILLAIRE reste président
- La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 20 mars 2025 à 19 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00

Le Secrétaire de séance,
Guillaume NORMANT

Le Maire,
Frédéric BIRAC